

NOTE DE PRÉSENTATION
BREVE ET SYNTHÉTIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

INTRODUCTION	3
ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	7
ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11
I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11
II. RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	13
RESULTATS DE L'EXERCICE	14

La loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Celles-ci doivent prévoir une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles et doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2020, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année.

Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Elle a également pour objectif de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Précisions :

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture :

- . Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement
- . Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
- . Elles sont équilibrées.

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. Dépenses de la section de fonctionnement

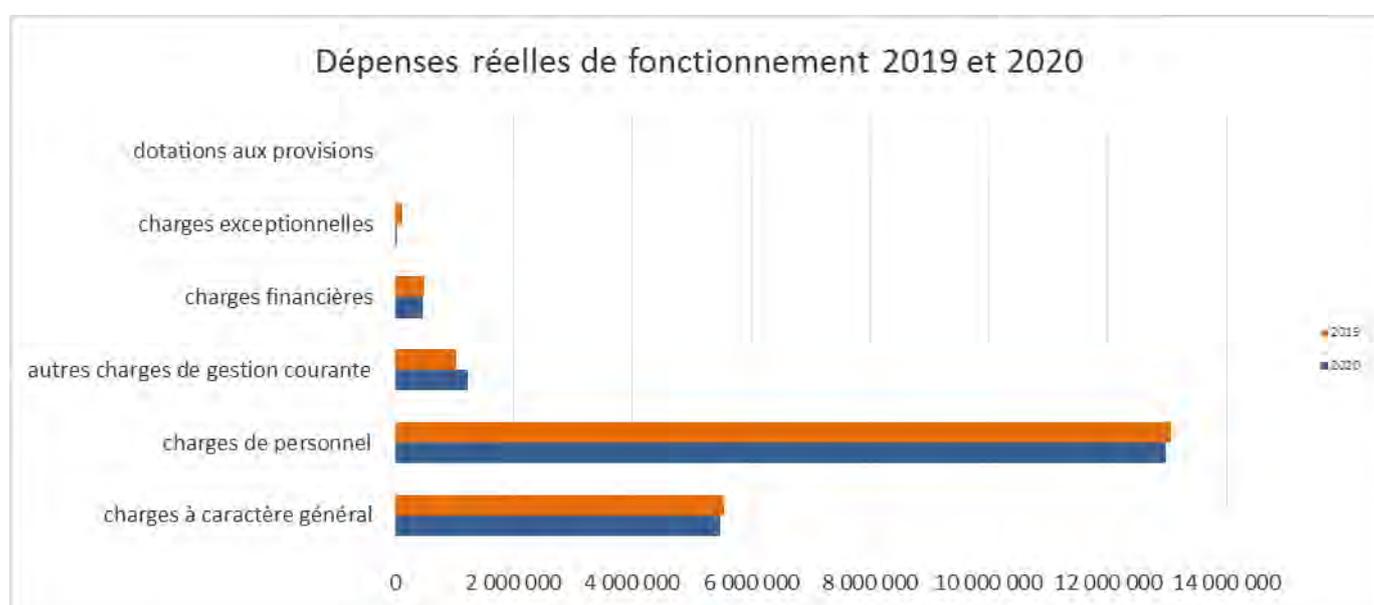
Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 22 587 831.96 €.

- ✓ 20 209 249.64 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 89.47% des dépenses totales de la section de fonctionnement.
- ✓ 2 378 582.32 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 10.53% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

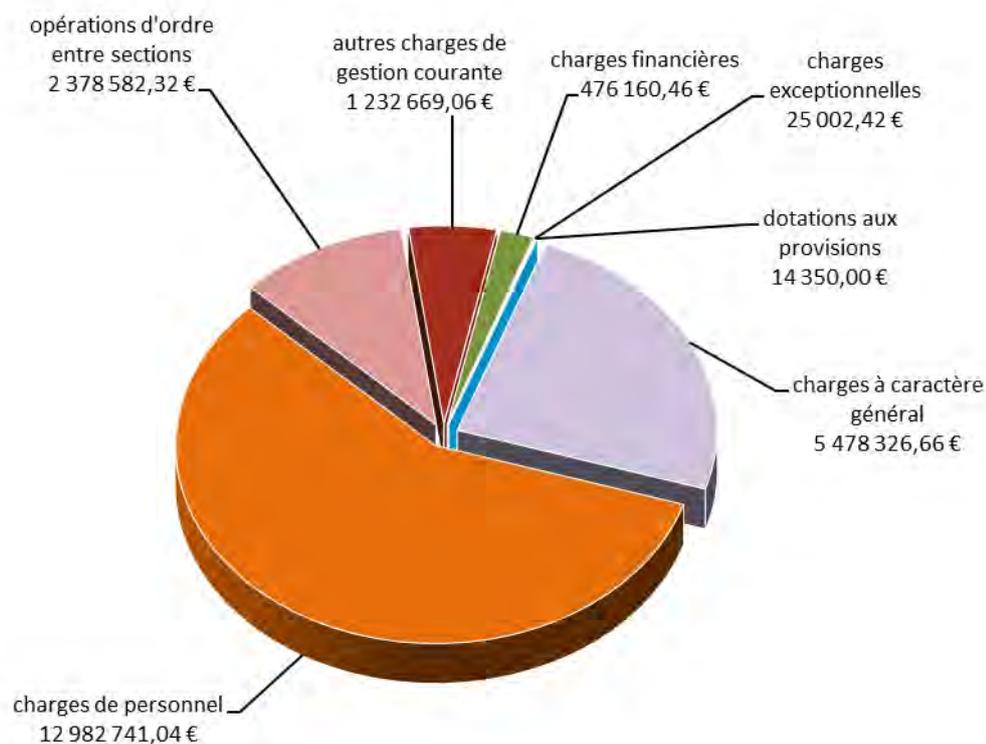
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Par chapitre en €

Chapitre	Libellé Dépenses de fonctionnement	CA 2019	BUDGET 2020*	CA 2020	CA 2020 - CA 2019	% d'évolution
Chapitre 011	charges à caractère général	5 551 433,06	6 639 359,80	5 478 326,66	-73 106,40	-1,32
Chapitre 012	charges de personnel	13 069 364,73	13 794 900,00	12 982 741,04	-86 623,69	-0,66
Chapitre 014	atténuation de produits	16 081,16	18 500,00	0,00	-16 081,16	
Chapitre 022	dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chapitre 023	virement à la section d'investissement	0,00	1 134 567,41	0,00	0,00	
Chapitre 042	opérations d'ordre entre sections	2 230 410,71	2 209 652,15	2 378 582,32	148 171,61	6,64
Chapitre 65	autres charges de gestion courante	1 029 499,74	1 315 818,00	1 232 669,06	203 169,32	19,73
Chapitre 66	charges financières	491 946,25	490 304,12	476 160,46	-15 785,79	-3,21
Chapitre 67	charges exceptionnelles	110 920,07	62 800,00	25 002,42	-85 917,65	-77,46
Chapitre 68	dotations aux provisions	0,00	14 350,00	14 350,00	14 350,00	
TOTAL DEPENSES		22 499 655,72	25 680 251,48	22 587 831,96	88 176,24	



Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 011 : Les charges à caractère général s'établissent à 5 478 326,66€ en 2020 contre 5 551 433,06€ en 2019, soit une baisse de 1,32% entre 2019 et 2020.

L'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19 a engendré :

- Une baisse des prestations liées à la cantine dans les écoles et centres de Loisirs, aux spectacles, aux prestations repas et blanchisserie dans le secteur de la petite enfance, aux prestations de nettoyages des locaux, aux transports scolaires, aux entretiens de bâtiments, aux fêtes et cérémonies, aux carburants.
- Une augmentation des dépenses de fournitures pour la mise en œuvre des gestes barrières.

D'autres postes de dépenses à caractère général sont en baisse tels que les honoraires et contentieux, la consommation d'eau, les réparations de biens.

Mais d'autres dépenses sont en hausse comme les prestations en faveur de la jeunesse (quartiers été – vacances apprenantes), la location de modulaires à l'école Guy de Maupassant.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'établissent à 12 982 741,04€ en 2020 contre 13 069 364,73€ en 2019, soit une baisse de 0,66% entre 2019 et 2020. Le ratio « charges de personnel » par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est de 64,24%.

En 2020, il y a eu :

- 43 départs dont :
 - 9 retraités,
 - 7 mutations,
 - 1 démission de contractuels,
 - 1 rupture conventionnelle,
 - 25 fins de contrat,
- 36 recrutements d'emplois permanents dont :
 - 31 contractuels,
 - 5 titulaires,
- 22 mises en stage dans l'attente d'une titularisation.
- 45 avancements de grade.
- 1 avancement dans le cadre de la promotion interne.
- 1 renouvellement de contrat d'apprentissage,
- 1 recrutement d'apprenti.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante s'établissent à 1 232 669.06€ en 2020 contre 1 029 499.74€ en 2019, soit une hausse de 19.73% entre 2019 et 2020. Cette hausse est essentiellement due aux :

- Subventions aux associations : + 63 k€
- Subventions aux commerçants : + 48 k€
- Licences informatiques : + 22.5 k€
- Subvention versée au CCAS : + 56k€

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- aux contributions aux syndicats intercommunaux et aux contributions obligatoires pour 3 795.00€
- aux versements des indemnités et cotisations des élus pour 223 663.61€
- aux versements des subventions aux associations pour 399 916.00€
- à la subvention au CCAS pour 575 060.00€
- aux créances éteintes et admissions en non-valeur pour 7 678.31€
- aux licences informatiques pour 22 554.50€
- à la régularisation du prélèvement à la source : 1.64€

Chapitre 66 : Les charges financières s'établissent à 476 160.46€ en 2020 contre 491 946.25€ en 2019, soit une baisse de 3.21% entre 2019 et 2020.

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles s'établissent à 25 002.42€ en 2020 contre 110 920.07€ en 2019, soit une baisse de 77.46%. Ce chapitre regroupe les dépenses telles que :

- les remboursements de places de spectacle, les remboursements de cantine pour erreur de pointages, les reversements aux producteurs de spectacle et les annulations de titres sur exercices antérieurs (2019 : 80k€ - 2020 : 22 k€)
- les pénalités judiciaires (2019 : 24k€ - 2020 : 2 k€)
- Les résiliations de marchés publics (2019 : 6k€ - 2020 : 1k€).

Chapitre 042 : Les opérations d'ordre budgétaires s'établissent à 2 378 582.32€ en 2020 contre 2 230 410.71€ en 2019, soit une hausse de 6.64% entre 2019 et 2020. Ce chapitre retrace les écritures de dotations aux amortissements (+193 k€ entre 2019 et 2020) et les écritures de cessions des biens (-45 k€ entre 2019 et 2020).

II. Recettes de la section de fonctionnement

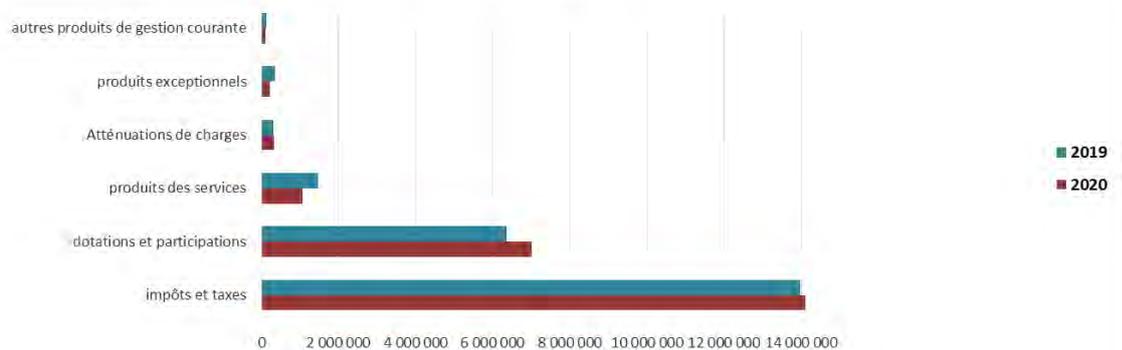
Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 22 950 664.19 €.

- ✓ 22 820 965.79 € en recettes réelles de fonctionnement, soit 99.43% des recettes totales de la section de fonctionnement.
- ✓ 129 698.40 € en recettes d'ordre de fonctionnement soit 0,57% des recettes totales de la section de fonctionnement.

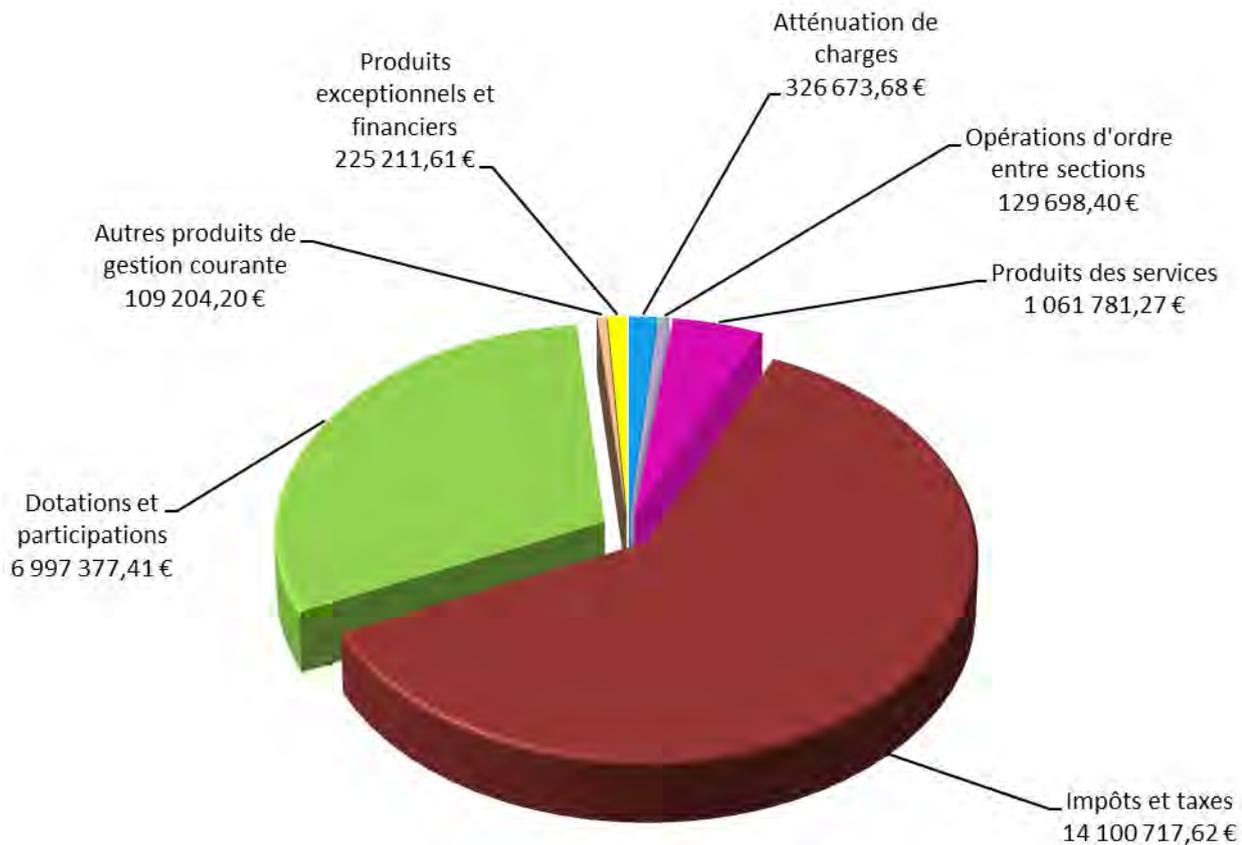
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Libellé Recettes de fonctionnement	CA 2019	BUDGET 2020	CA 2020	CA 2020 - CA 2019	% d'évolution
Chapitre 002	résultat de fonctionnement reporté		3 172 697,58			
Chapitre 013	atténuation de charges	313 324,32	301 000,00	326 673,68	13 349,36	4,26
Chapitre 042	opérations d'ordre entre sections	41 513,00	130 061,40	129 698,40	88 185,40	212,43
Chapitre 70	produits des services	1 463 734,84	1 287 270,28	1 061 781,27	-401 953,57	-27,46
Chapitre 73	impôts et taxes	13 983 144,25	14 098 803,00	14 100 717,62	117 573,37	0,84
Chapitre 74	dotations et participations	6 368 750,67	6 545 193,00	6 997 377,41	628 626,74	9,87
Chapitre 75	autres produits de gestion courante	133 596,92	132 116,22	109 204,20	-24 392,72	-18,26
Chapitre 76	produits financiers	114,30	110,00	15,25	-99,05	-86,66
Chapitre 77	produits exceptionnels	340 806,42	13 000,00	225 196,36	-115 610,06	-33,92
Chapitre 78	reprise sur amortissements et provisions	845 500,00			-845 500,00	-100,00
TOTAL RECETTES		23 490 484,72	25 680 251,48	22 950 664,19	-539 820,53	

Recettes réelles de fonctionnement 2019 et 2020



Répartition des recettes de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 013 : Les atténuations de charges s'établissent à 326 673.68€ en 2020 contre 313 324.32€ en 2019, soit une hausse de 4.26% entre 2019 et 2020. Ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents du travail et le Fonds National de Compensation de retraites.

Chapitre 70 : Les produits des services s'établissent à 1 061 781.27€ en 2020 contre 1 463 734.84€ en 2019, soit une baisse de 27.46%. Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

La baisse des produits de services se traduit par une fréquentation moindre des effectifs aux activités, cantines, périscolaires, centres de loisirs, et à la fermeture de l'espace culturel Jacques Brel lors de la crise sanitaire.

Chapitre 73 : Les impôts et taxes s'établissent à 14 100 717.62€ en 2020 contre 13 983 144.25€ en 2019 soit une hausse de 0.84% entre 2019 et 2020. Ce chapitre concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Les recettes de ce chapitre représentent plus de 61.79% des recettes réelles de fonctionnement.

Les recettes de fiscalité locales en hausse de 134 612 € par rapport à 2019 dues à la hausse des bases d'imposition.

Les autres postes importants de recettes sont :

- Le Fonds de Solidarité des communes de la région d'Ile de France : 1 851 722€,
- L'attribution de compensation versée par la CU GPSEO : 997 764€,
- La taxe additionnelle aux droits de mutation : 606 680.12€,
- La taxe sur la consommation finale d'électricité : 278 017.59€,
- La dotation de solidarité communautaire : 57 894.91€,
- Le FNGIR (Fonds National de garantie individuelle des ressources, mis en place pour pallier les effets de la réforme de la taxe professionnelle en 2010) : 344 382€.

Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissent à 6 997 377.41€ en 2020 contre 6 368 750.67€ en 2019, soit une hausse de 9.87% entre 2019 et 2020. Ce chapitre concerne les dotations de l'Etat et les subventions perçues de nos partenaires institutionnels.

La dotation forfaitaire et la Dotation de Solidarité Urbaine sont en hausse en 2020 dues à l'augmentation de la part dynamique de la population (population 2019 : 19970 – Population 2020 : 20592)

La recette au titre du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments s'élève à 30 873.00€ en 2020 contre 33 153.00€ en 2019.

Des subventions du Département ont été attribuées en 2020 pour :

- L'opération des quartiers été : 100 000€
- Les actions menées dans le cadre de la politique de la Ville : 22 000€
- Le dispositif de soutien aux commerçants : 47 615€
- Le dispositif des classes ULIS : 3 800€

D'autres subventions provenant de l'Etat ont été attribuées pour:

- Les colonies apprenantes : 30 400€
- La prise en charges des premiers achats de masques : 34 431€
- Les actions menées dans le cadre de la politique de la Ville : 12 500€
- Les frais d'assemblée électorale : 6 116.60€
- L'indemnité de régisseur Police Municipale : 97.04€

Chapitre 75 : Les produits de gestion courante s'établissent à 109 204.20€ en 2020 contre 133 596.92€ en 2019, soit une baisse de 18.26% entre 2019 et 2020. Ce chapitre est principalement constitué des recettes issues de l'encaissement des locations pour 103 200.06€ et de la redevance d'exploitation de la halle du marché pour un montant de 6 000.00€.

Chapitre 77 : les produits exceptionnels s'établissent à 225 196.36€ contre 340 806.42€ en 2019, soit une baisse de 33.92% entre 2019 et 2020.

Ce chapitre comprend essentiellement :

- Les annulations de charges 2019 rattachées et non réalisées sur 2020,
- L'enregistrement des cessions des immobilisations suivantes :
 - Maison et terrains (182 k€)
 - Véhicules (3.6 k€)

Chapitre 042 : Les opérations d'ordre budgétaires s'établissent à 129 698.40€ en 2020 contre 41 513.00€ en 2019, soit une hausse de 212.43% entre 2019 et 2020.

Ce chapitre comprend les écritures de reprises de subventions d'investissement qui sont constatées annuellement et qui s'effectuent sur la même durée et le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation acquise.

En conclusion, la section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 362 832.23 € euros hors résultat antérieur reporté.

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

►► La commune a réalisé environ 2 648 k€ d'investissement (hors remboursement de capital des emprunts)

I. Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 4 069 824,86 €.

- ✓ 2 647 607,41€ en dépenses réelles d'investissement soit 65,05 % des dépenses totales de la section d'investissement.
- ✓ 195 612,77 € en dépenses d'ordre et patrimoniales soit 4,81 % des dépenses totales de la section d'investissement.
- ✓ 1 226 604,68 € en remboursement de capital des emprunts soit 30,14 % des dépenses totales de la section d'investissement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

DEPENSES	BUDGET 2020*	CA 2020	RAR 2020	CA 2020+RAR-BUDGET 2020
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté				
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	100 000,00	0,00		-100 000,00
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	130 061,40	129 698,40		-363,00
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	136 077,41	65 914,37		-70 163,04
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	11 270,00	10 432,54		-837,46
Chapitre 13 - subventions d'investissement				0,00
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	1 257 606,00	1 226 604,68		-31 001,32
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	268 200,71	16 705,37		-251 495,34
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	1 334 794,24	558 190,14	223 925,10	-552 679,00
Chapitre 23 - immobilisations en cours	66 130,50	1 130,50	63 858,04	-1 141,96
Chapitre 27 - autres immobilisations financières				0,00
Total chapitres globalisés	3 304 140,26	2 008 676,00	287 783,14	-1 007 681,12
Opération 21 - ZAC Brouets	159 371,12	0,00	159 371,12	0,00
Opération 26 - Domaine de la Vallée TRANCHE 3	4 000,00	0,00		-4 000,00
Opération 151 - Voirie et éclairage public	556 082,66	497 215,17	1 102,76	-57 764,73
Opération 152 - Equipements sportifs	232 923,35	23 752,56	30 809,68	-178 361,11
Opération 153 - Enfance et petite enfance	262 389,55	151 850,68	47 231,87	-63 307,00
Opération 154 - Sécurisation des bâtiments communaux et de la voirie	303 278,58	223 812,22	0,00	-79 466,36
Opération 155 - Poste de police municipale	611 426,62	486 084,25	118 867,88	-6 474,49
Opération 159 - Modulaires écoles	15 994,32	13 484,39	2 509,93	0,00
Opération 160 - Réhabilitation ancienne bibliothèque	35 087,23	5 087,23	0,00	-30 000,00
Opération 161 - Réhabilitation GECl			0,00	0,00
Opération 162 - Aménagement locaux Vaucouleurs	12 096,96	3 996,60	8 100,36	0,00
Opération 165 - Mise en conformité bâtiments	69 500,00	3 014,10	20 742,86	-45 743,04
Opération 171 - Salle Jacques Brel	15 000,00	0,00		-15 000,00
Opération 173 - Ferme pédagogique	10 931,16	9 708,16	727,10	-495,90
Opération 174 - Aération GS les Merisiers				0,00
Opération 201 - Plan de sauvegarde	50 000,00	0,00		-50 000,00
Total opérations d'équipement	2 338 081,55	1 418 005,36	389 463,56	-530 612,63
Agenda d'accessibilité programmé	1 338 853,92	433 734,69		-905 119,23
MSP-CVS A. Serre	281 707,07	27 776,50		-253 930,57
Ecole primaire Brochant de Villiers	1 298 205,54	181 632,31		-1 116 573,23
Total AP/CP	2 918 766,53	643 143,50	0,00	-2 275 623,03
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 560 988,34	4 069 824,86	677 246,70	-3 813 916,78

* BP+DM



Les dépenses d'équipement brut 2020 s'élèvent à 2 647 607.41€ hors reports.

Le détail des dépenses d'équipement brut par fonction est le suivant :

- Services généraux :	365 853.85€
- Sécurité et salubrité publique :	733 417.04€
- Enseignement et formation :	608 129.88€
- Culture :	33 492.65€
- Sport et jeunesse :	184 030.89€
- Intervention sociale et santé :	37 327.61€
- Famille :	12 781.53€
- Logement :	5 672.57€
- Aménagement urbain, environnement :	656 468.85€
- Non ventilable :	10 432.54€

Les principaux investissements 2020 :

- Travaux de voirie	497 215.17€
- Enveloppe de travaux dans le domaine enfance/petite enfance	151 850.68€
- Equipements sportifs	23 752.56€
- Sécurisation des bâtiments communaux	252 458.22€
- Poste de police municipale	486 084.25€
- Aires de jeux	36 404.82€
- Modulaires écoles	13 484.39€
- Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque	5 087.23€
- Aménagement des locaux de la Vaucouleurs	3 996.60€
- Renouvellement parc roulant	59 027.76€
- Acquisition de matériels et logiciels informatiques	98 898.53€
- Renouvellement matériels et outillages	78 971.47€
- Renouvellement mobilier	56 372.89€
- Mise en conformité des bâtiments communaux	3 014.10€
- Ferme pédagogique	9 708.16€
- L'AP Agenda D'Accessibilité Programmée	433 734.69€
- L'AP Maison de santé pluri professionnelle	27 776.50€
- L'AP Ecole primaire Brochant de Villiers	181 632.31€
- Aménagement des services	167 587.26€
- Aménagement paysagers	50 117.28€
- Taxes aménagement	10 432.54€

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 677 246.70€.

II. Recettes de la section d'investissement

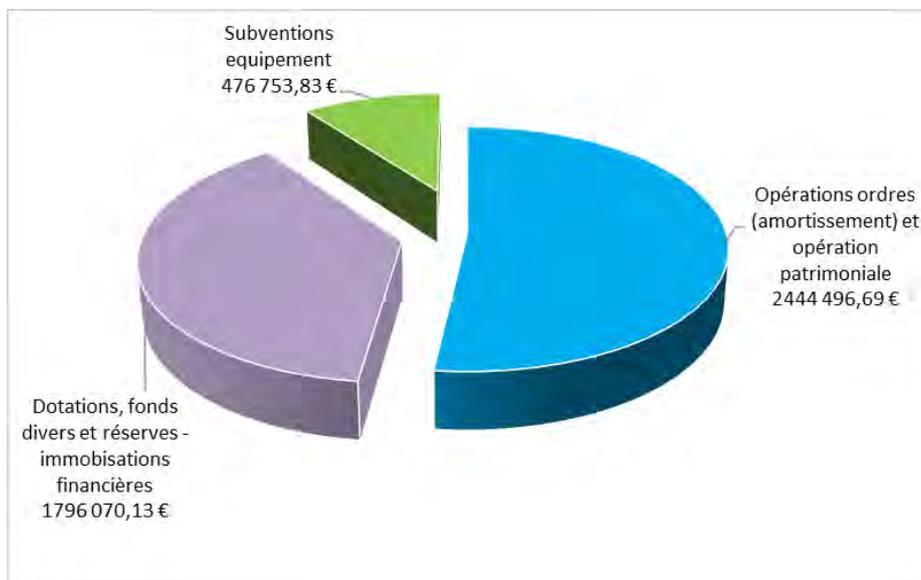
Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 4 717 320.65€.

- ✓ 2 272 823.96€ en recettes réelles d'investissement soit 48.18% des recettes totales de la section d'investissement.
- ✓ 2 444 496.69€ en recettes d'ordre et d'opérations patrimoniales soit 51.82% des recettes totales de la section d'investissement.

RECETTES	BUDGET 2020*	CA 2020	RAR 2020	CA 2020+RAR 2020-BUDGET 2020
Résultat d'invest reporté				
R001 - résultat antérieur	25 863,06			-25 863,06
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement	1 134 567,41			-1 134 567,41
Chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	392 000,00			-392 000,00
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	2 209 652,15	2 378 582,32		168 930,17
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	136 077,41	65 914,37		-70 163,04
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	1 793 837,31	1 794 562,98		725,67
Chapitre 13 - subventions d'investissement	624 521,00	476 753,83	95 911,17	-51 856,00
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	2 243 000,00			-2 243 000,00
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	0,00	37,15		37,15
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	1 470,00	1 470,00		0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 560 988,34	4 717 320,65	95 911,17	-3 747 756,52

* BP+DM

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :



Les principales recettes d'investissement ont été constituées par :

Recettes réelles :

- Le FCTVA..... 569 814.00€
- La taxe d'aménagement 5 035.67€
- Les immobilisations financières 1 470.00€
- L'excédent de fonctionnement capitalisé..... 1 219 713.31€
- Les subventions 476 790.98€

Recettes d'ordre :

- Les opérations patrimoniales..... 65 914.37€
- Les recettes d'amortissement..... 2 378 582.32€

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 95 911.17€.

En conclusion, la section d'investissement dégage un résultat excédentaire pour l'année 2020 de 647 495.79€ € hors résultat antérieur reporté.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Les réalisations budgétaires 2020 sont les suivantes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES exercice 2020	22 950 664,19 €	4 717 320,65 €
DEPENSES exercice 2020	22 587 831,96 €	4 069 824,86 €
Resultat	362 832,23 €	647 495,79 €
Résultat antérieur reporté	3 172 697,58 €	25 863,06 €
Résultat de cloture cumulé au 31/12/2020	3 535 529,81 €	673 358,85 €
Solde des restes à réaliser		-581 335,53 €
Résultat cumulé au 31/12/2020	3 535 529,81 €	92 023,32 €